Le fil de terre

Numéro 57 Juin 2015

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

La soirée « collectif métissé » du Mercredi 1er Juillet a semble-t-il été une réussite. Intéressante initiative que celle d'animer les bords de Loire en ce début d'été.

L'organisation de ce type d'évènement suppose un investissement financier important, mais aussi un investissement humain de grande ampleur. Sur ce dernier point il serait opportun de profiter de l'occasion pour faire appel plus largement aux habitants de la commune qu'ils soient ou non membres d'une association et ce dès le début du projet.

Cela permettrait notamment de favoriser l'implication des citoyens dans l'animation de leur commune.

Marie-José Faure
Présidente du GRIM

PAROLES D'ELUS

Michel Garde
Conseiller Municipal

Impossible d'être élu à temps plein : il faut bien vivre.

Difficile de ne l'être qu'à temps partiel : il y a tant de dossiers à travailler, de réunions à ne pas rater pour rester dans le coup, de gens à rencontrer et écouter pour comprendre leur point de vue… que 24h par jour ne suffiraient pas…
Frustrant de n'être pas dans la majorité pour être mieux informé et pouvoir faire avancer ses idées plus efficacement.

Mais réjouissant quand même de découvrir le fonctionnement d'une communauté qui vit, de rencontrer des gens passionnés par leur métier ou leur hobby, dévoués à leur cause ou à leur association.

Alors j'en appelle à tous les grimistes, et sympathisants, à tous ceux déjà qui ont participé de près ou de loin à la dernière campagne et que l'on a perdus de vue : faites signe de temps en temps, prenez 10mn pour envoyer un message d'encouragement à ceux qui publient ce FIL de terre, pour transmettre une idée, une remarque, une réflexion sur un thème un sujet qui vous tient à cœur ou simplement donner de vos nouvelles .

Cela fera vivre la démocratie qui sinon risque de se perdre corps et bien dans les bras trop chargés ou les mains trop fermées de celles et ceux que vous avez élus !

BREVES LOCALES

L'équipe de rédaction du Fil de Terre vous souhaite d'agréables vacances, ici ou ailleurs.

Comme chaque année la parution de notre journal s'interrompra durant Juillet et Août pour reprendre en Septembre.
Les vacances peuvent être aussi l'occasion de découvrir des réalisations ou des expériences intéressantes pour la vie municipale, n'hésitez pas à nous en faire part.

Le Saviez-Vous ?

Quand on appelle le 15, cela veut-dire presque inévitablement utiliser le véhicule familial si on doit consulter un médecin. Eh oui ! Trajet vers la maison médicale de Saint-Etienne presque chaque fois.

Savez-vous cependant que des médecins de Saint-Just-Saint-Rambert et d'Andrézieux-Bouthéon se sont organisés pour assurer des tours de garde sur ces deux communes, les samedis, les dimanches et les jours fériés?

Il se sont même dotés d'un logiciel pour gérer ces permanences.

Ainsi, s'il vous arrive d'appeler le 15 un jour férié, un samedi ou un dimanche, sachez que ces tours de gardes locaux sont organisés de la façon suivante :

- ☞ les jours fériés et les dimanches de 8h à 20h
- ☞ les samedis de 12h à 20h.

Si le 15 vous oriente vers la Maison médicale de Saint-Etienne et si vous avez la possibilité de rejoindre un cabinet sur Saint-Just Saint-Rambert ou Andrézieux -Bouthéon sur ces plages horaires, pensez alors à bien demander au 15 les coordonnées du médecin de garde du secteur. Vous pouvez même éventuellement être visité à domicile par un médecin local.

D'une part vous vous simplifierez la vie et vous économiserez du temps de trajet et d'attente à la maison médicale de Saint-Etienne; et d'autre part vous éviterez à nos professionnels de santé locaux de se retrouver presque sans patients sur nombre de leurs permanences.

Georges Charpenay
Conseiller municipal et communautaire

Utilisation des salles: suites….

Membre du CA de l'Union Musicale et musicien au sein de cette dernière, j'ai la chance de pouvoir répéter dans une salle du centre musical Diapason que la Mairie met à notre disposition.
Cette salle est également utilisée par la batterie fanfare ULRR.

Les locaux sont entretenus, chauffés, éclairés par la Mairie… nous nous chargeons du ménage.
Le potentiel d'utilisation de la salle de répétition est bien loin du « suremploi »; Il est certain que d'autres groupes musicaux locaux seraient heureux de pouvoir bénéficier d'un créneau de répétition
Aucune association n'est propriétaire du local municipal mis à sa disposition et doit donc accepter d'en partager la jouissance avec d'autres .

Quand nos élus se positionneront-ils clairement et fermement sur cette question?
Les fidèles lecteurs du « fil de terre » se rappelleront que j'avais déjà évoqué la question … sous le mandat municipal précédent !!!

Pierre Cronel

Préparation du conseil : Samedi 11 juillet 2015 9h00 local des élus.
Conseil municipal : Jeudi 16 juillet 2015 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/
Et sur https://www.facebook.com/gauche42170